



REUNION DE RENTREE U19 à U14 SAISON 2024/2025

Ce mardi 3 Septembre 2024 s'est tenue au siège du District la réunion de rentrée des éducateurs des catégories U19 à U14.

Après les mots de bienvenue et en présence de Jérôme Boscarri Président du District, Jean Claude Soleto Président de la Commission de Gestion des Compétitions, Jean Jacques Royer, gestionnaire des compétitions Seniors, Cédric Iché gestionnaire des compétitions U15 et de l'équipe Technique Départementale.

Jean Jacques Royer rappelle aux responsables d'équipes les dernières consignes pour une bonne reprise des compétitions sur l'utilisation des tablettes FMI et invite les éducateurs à ne pas hésiter à contacter les personnes en charge des compétitions sur tous les problèmes qu'ils rencontrent en particuliers sur les sanctions disciplinaires.

Notre CTD présente pour la nouvelle saison, toutes les actions. Pour les formations l'installation et mis en œuvre du parcours bénévole et du parcours professionnel avec le désir de développer une culture de l'apprenance, aussi le désir et la capacité d'apprendre et de développer une véritable culture de l'éducation permanente, en développant une signature pédagogique de savoir apprendre, vouloir apprendre et pouvoir apprendre.

Un tableau est présenté sur la filière des formations et sur un catalogue des formations, tableau qui sera communiqué à tous les clubs.

L'organisation des PPF est ensuite présentée.

Jean Claude Soleto Président de la commission des Compétitions présente une modification du règlement des championnats pour les saisons à venir.

- U15**
- 1) Les 3 équipes qui ont accédées au Championnat U15 Territoire N-1
 - 2) Les X équipes engagées en U14 Territoire de la saison N-1 qui ont terminées dans les 6 premiers du championnat Territoire.

3) Un nombre d'équipes de D1 District 2^{ème} Phase suffisant en fonction de leur classement de la saison N-1 pour arriver à 10 équipes

4) Les équipes de D1 2^{ème} Phase N-1, classées aux 9^{ème} et 10^{ème} places sont quel que soit la situation rétrogradées en D2.

5) En cas d'un nombre insuffisant pour constituer la D1, le champion U 15 D2 ou le 1^{er} de Division D2 peut être repêché.

U15 D1 2^{ème} Phase

Les équipes classées aux 3 premières places de la saison (N) accèdent au Championnat de Territoire U15

4 équipes de D2 1^{ère} phase accèdent au championnat U15 D1 2^{ème} phase

L'équipe classée 10^{ème} de D1 1^{ère} Phase est reléguée en D2 2^{ème} Phase

U17 D1 1^{ère} Phase

10 équipes en poule unique et en phase Aller joueront en U17 D1, lors de chaque Saison

1) Les 3 équipes qui ont accédées au Championnat U17 Territoire

2) Un nombre X d'équipes issues des U15 Territoire à condition d'avoir terminé dans les 6 premières places de ce championnat et qui n'ont pas accédées en U16 R2 Ligue.

3) Un nombre d'équipes de D1 District 2^{ème} Phase suffisant en fonction de leur classement de la saison N-1 pour arriver à 10 équipes

4) Les équipes de D1 2^{ème} Phase N-1, classées aux 9^{ème} et 10^{ème} places sont quel que soit la situation rétrogradées en D2.

5) En cas d'un nombre insuffisant pour constituer la D1, le champion U17 D2 ou le 1^{ère} de Division D2 peut être repêché

Le District de Tarn et Garonne, comme la saison dernière, peut se féliciter sur le nombre d'engagement d'équipes. 26 équipes joueront en U16/U17 et 34 équipes en U14/U15.

Jérôme Boscardi Président du District va clôturer cette soirée en présentant toutes les initiatives que le District de Tarn et Garonne a prise pour la lutte contre les incivilités.

La présentation d'une banderole qui sera mise en place avant toutes les rencontres.

Cette réunion se terminera et se poursuivra autour d'une sympathique collation.

Le Président de la Commission

Jean Claude Soleto

Le Secrétaire Général

Joël Mestre Gaillard